

Cercle d'histoire,
d'archéologie et de
folklore d'Uccle et
environs a.s.b.l.

rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

tél. 376.77.43 - CCP.000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige
Kring van Ukkel en
omgeving v.z.w.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

tel. 376.77.43 - PCR. 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN.

Mai 1984 - n° 74
Bulletin bimestriel

Mei 1984 - nr 74
Tweemandelijks tijdschrift

NOS ACTIVITES.

Le samedi 26 mai prochain à 10h nous vous proposons la visite de l'exposition consacrée à l'église de la Chapelle laquelle se tient actuellement au siège de la C.G.E.R., rue des Boiteux. Cette visite sera guidée à nouveau par Mme Temmerman.

Par ailleurs les visites à thème semblent connaître une certaine vogue et c'est une visite de ce type à laquelle nous convie, le samedi 2 juin prochain, l'Entente Brabançonne des cercles d'histoire, d'archéologie et de folklore. Il s'agira cette année de visiter, toujours sous la conduite de M. Martin, président de l'Entente, les châteaux forts et maisons fortes du Brabant Wallon (Céroux-Mousty, Sombreffe, Corbais, etc..). Tous nos membres et leurs amis sont cordialement invités à cette excursion qui se fera en voiture. Le départ est prévu à 9h30 à la place de Céroux et le diner est prévu à Gentines où existent diverses possibilités de restauration (pique-nique ou restaurant).

C'est encore une visite à thème que nous vous proposons pour le samedi 16 juin avec un tour des exploitations maraîchères à Uccle.

Au XIX^e siècle la culture maraîchère prit à Uccle, Forest et Drogenbos une grande extension. Ces exploitations disparurent complètement dans les années cinquante.

Leur histoire, qu'elle soit économique ou sociale n'a jamais été faite, du moins à notre connaissance.

Il y a là une lacune qui mériterait d'être comblée.

Depuis quelques années cependant l'activité maraîchère a repris à Uccle sous forme de potagers individuels et occupe aujourd'hui à nouveau des superficies considérables.

Nous espérons également pouvoir visiter ce jour-là l'école horticole de la rue de Stalle.

LA POLITIQUE DU FAIT ACCOMPLI.

Sommes-nous encore dans un état de droit ? Force est de constater qu'à Bruxelles en particulier, on n'en est plus à une irrégularité près.

Certains de nos membres auront constaté que des travaux importants ont été entamés le long de la chaussée de Waterloo, sur le domaine de la forêt, à partir de la drève des Deux Montagnes. Sur une profondeur de 25m, et sur une longueur de 125m environ (à l'heure où nous écrivons) tous les arbres ont été abattus et le sol complètement bouleversé, tout cela pour construire un mur de soutènement !

Nul n'ignore que la forêt de Soignes est un site classé et que des travaux de cette ampleur requièrent l'autorisation de la Commission Royale des Monuments et Sites, or celle-ci n'a même pas été consultée.

Aucun permis de bâtir n'a, semble-t-il, été délivré, ou s'il l'a été la commune d'Uccle n'en a pas reçu de copie.

Par ailleurs la forêt de Soignes est bien un espace vert de plus de 30 ares et est située au plan de secteur en zone d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique.

Ces travaux auraient dû dès lors être soumis à la Commission de concertation d'Uccle, ce qui n'a pas non plus été le cas.

.../...

De tels procédé sont évidemment inadmissibles dans la mesure où ils suppriment toutes les garanties prévues par le législateur pour assurer la conservation des monuments et des sites d'une part, et les droits des riverains d'autre part.

On ne peut tolérer que de telles méthodes puissent être généralisées sans que les responsables ne soient sanctionnés.

J.M. PIERRARD.

HET FEEST VAN SINT JOB.

Men weet dat op het kalender, het feest van Sint-Job op 10 mei plaats vindt. Traditioneel wordt St-Job gevierd te Carloo-St.Job op de zondag die volgt op 10 mei hetzij dit jaar op 13 mei.

Die dag zullen plechtigheden plaats vinden in de kerk van St.Job, te 10h.

31^e JOURNEE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE.

Elle aura lieu cette année le dimanche 16 septembre au lac de Virelles.

LES PROBLEMES DU 18.

Nul n'ignore que la station de métro (ou plutôt de prémétro) de la porte Louise est en voie d'achèvement.

Bientôt les tramways qui assurent le service de la " petite ceinture " à cet endroit seront mis en souterrain. Comme par ailleurs aucune trémie d'accès n'est prévue, le tram 18 (ainsi d'ailleurs que le 32) ne pourra plus tourner à la porte Louise et donc conserver son trajet actuel.

La S.T.I.B. a dès lors proposé de modifier le trajet du 18 en le faisant circuler par l'avenue Albert, la chaussée d'Alsemberg jusqu'à la barrière de St.Gilles, la chaussée de Waterloo jusqu'à la porte de Hal, d'où il pourra rejoindre son itinéraire actuel.

Cette solution présente cependant un grave inconvénient : celui de diriger le 18 vers des quartiers où les travaux du métro, en cours d'exécution, à la place Albert notamment, ne manqueront pas de perturber la circulation pour de longues années, et donc de ralentir sérieusement la progression des tramways.

Cette solution présente également l'inconvénient de ne plus desservir une partie de l'avenue Brugmann et la chaussée de Charleroi.

C'est en fait ce second désavantage qui a motivé l'opposition unanime des conseils communaux de St.Gilles et d'Uccle.

Bien sur, théoriquement, il pourrait être remédié du moins en partie à ce désavantage par un service plus fréquent du 92, mais chacun sait que la S.T.I.B. songe plutôt à diminuer les fréquences qu'à les augmenter !

Si l'on suit maintenant les vœux des conseils communaux précités, il ne restera plus que 3 solutions :

- 1°) remettre sine die la mise en service de la station de la porte Louise;
- 2°) ne pas prolonger le 18 au-delà de la porte Louise;
- 3°) dévier le 18 à partir de la porte Louise vers la place Poelaert et le rue de la Régence. Dans ce cas le 18 assurerait un trajet très semblable à celui du 92.

Il reste bien entendu la possibilité de construire de nouvelles trémies d'accès pour le 18 et le 32 à la porte Louise, mais cette solution ne pourrait qu'entraîner de nouveaux travaux très longs, très coûteux, et particulièrement désagréables pour les voisins et les usagers.

ET CEUX DU 58 ET DU 158.

Ainsi que nous l'avons signalé précédemment, la S.T.I.B. a modifié depuis le 30 janvier le trajet du 58 lequel a été dévié vers Drogenbos, tandis que les usagers sont invités à prendre un autobus, le 158, qui assure la navette entre Neerstalle et Uccle Centre (place Danco).

../...

Force est de constater que la S.T.I.B. ne met aucune bonne volonté pour pallier les inconvénients de cette solution en principe provisoire.

C'est ainsi que le 58 circule toujours avec une plaque annonçant la place Danco (seule une plaquette peu visible indique Drogenbos). Comme par ailleurs aucun avis n'est donné aux voyageurs, nombre d'entre eux désireux de se rendre à Uccle Centre se retrouve en fait à Drogenbos (ou presque).

Par ailleurs les correspondances entre le tram et le bus sont rien moins qu'assurées et parfois l'on rejoint le folklore. Ainsi par exemple il n'y a pas longtemps, les voyageurs durent attendre une vingtaine de minutes le départ de l'autobus à Neerstalle: le conducteur était allé manger des frites dans un débit voisin.

Enfin récemment la S.T.I.B. vient d'exiger l'établissement d'un sens unique dans les rues du Merlo et Baron Van Hamme, ce qui ne peut manquer de perturber gravement les habitants de ces quartiers contraints de passer par la chaussée de Neerstalle particulièrement encombrée aux heures de pointe.

LA LIGNE DE CHEMIN DE FER BRUXELLES-CHARLEROI.

Le nouvel indicateur qui vient de paraître confirme la réduction drastique du nombre de trains sur la ligne Bruxelles-Charleroi, ainsi que nos amis de Roda l'avaient signalé dans notre précédent bulletin.

Il en résulte que les nombreux uclois qui utilisaient régulièrement cette ligne pour se rendre au centre-ville ne le pourront plus dès lors que la fréquence des trains s'arrêtant à Calevoet et à Stalle sera réduite à un par heure: de quoi multiplier encore les embouteillages.

REINIGING IN HET ZONIËNWOUDE.

Zoals men kon voorzien, was er geen grote deelname aan onze namiddag van 25 maart 11.

Ons klein ploeg heeft zich dapper aan het werk gezet en kon het grootste gedeelte van de toegewezen sektor reinigen.

BEZOEK AAN DE TENTOONSTELLING " DE METING VAN DE TIJD ".

Een dertigtal leden waren tegenwoordig op zaterdag 31 maart om de tentoonstelling " de meting van de tijd " te bezoeken onder de leiding van Mw Temmerman die onze leden nu wel kennen en waarvan zij opnieuw het grote talent konden op prijs stellen.

TRAVAUX A LA CHAPELLE DE STALLE.

A l'initiative de la Fabrique d'Eglise, l'installation électrique de la chapelle vient d'être entièrement renouvelée. Chacun s'en réjouira et nous voulons espérer qu'on se décidera bientôt à entamer les autres travaux qui s'avèrent indispensables à l'utilisation de ce monument.

PROBLEMES D'URBANISME.

La commission de concertation d'Uccle a émis un avis favorable à la construction d'un athénée dans un terrain situé entre la chaussée d'Alseberg et la rue des Trois Arbres.

Cette même commission a accepté le projet de PPA 52 Globe-Stalle sur lequel nous avons pour notre part émis diverses remarques.

NOUS AVONS LU.

Dans " Brabant Tourisme " n° 1 de février 1984.

" Monuments et pierres commémoratives dans la forêt de Soignes " par Michel Maziers
Il s'agit d'une étude exhaustive des monuments existant dans la forêt. L'article est largement illustré.

Dans le " Livre blanc n° 2 de la Campagne et de l'action pour la réaffectation du patrimoine architectural - Bruxelles 1984 " (édité par la Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles) des études consacrées à la maison Harens (angle avenue Brugmann et avenue de la Ramée) ainsi qu'au château et au moulin du Papenkasteel (par divers architectes) On y trouvera notamment de très belles photos du Papenkasteel.

Expositions à Trois-Fontaines

L'a.s.b.l. "Conseil de Trois-Fontaines met les bouchées doubles ! Elle organise coup sur coup deux expositions.

La première, intitulée "Une maisonnette à l'ombre de Soigne" est consacrée à la maison du meunier de l'ancien prieuré, qui fut habitée de 1914 à 1955 par le peintre Alfred BASTIEN. De nombreux tableaux, photos, cartes postales et documents d'archives illustrent cette demeure ancienne, dont le charme a attiré beaucoup d'artistes.

La seconde est intitulée "Soignes, histoire et environnement". Elle est organisée en collaboration avec la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes. A l'aide des documents les plus variés, elle illustre les différents aspects, tant historiques qu'écologiques, de cette forêt sur laquelle notre secrétaire, M. MAZIERS, a fréquemment attiré notre attention lors de ses conférences.

Ces deux manifestations se succéderont dans le cadre merveilleux du château de Trois-Fontaines, chaussée de Wavre 2241 à Auderghem, en lisière de la forêt de Soignes (bas-côté droit du viaduc menant à l'autoroute de Namur, non loin du terminus de l'autobus 34).

Een stoeterij te Rode in de XVIIde eeuw

De Heer Michel ERKENS, redactiesecretaris van "Het glazen dorp" (de geschiedkundige kring van Hoeilaart) heeft ons een boeiend artikel bezorgd betreffende de paardenfokkerij van Groenendaal, waarvoor wij hem hartelijk danken.

Deze paardenfokkerij werd in 1611 gesticht door de aarts-hertogen Albrecht en Isabella. Ze bestond tot 1678. Wij zullen dit artikel laten verschijnen in een volgend nummer van Ucclesia.

Notre prochaine activité

Nous profiterons de la bonne saison pour explorer le sud de notre commune. Nous pourrons ainsi découvrir le dernier chemin creux rhodien, de ravissantes chapelles rurales, des fermes construites par l'architecte Jean-Pierre CLUYSENAAR (auteur des galeries Saint-Hubert et du Conservatoire Royal de musique à Bruxelles) et des sites de toute beauté, qu'on croirait disparus à 15 km à peine du centre de Bruxelles.

MASSACRE A LA TRONCONNEUSE



Le lundi 19 mars, les tronçonneuses ont commencé un triste travail au début de l'avenue Albert: l'abattage de près de 40 superbes marronniers centenaires. Ces arbres étaient-ils malades ou trop âgés ? Pas le moins du monde; la vraie raison de ce massacre : la construction de la station de métro de la place Albert.

Les habitants du quartier, qui se sont réunis le lendemain, en sont véritablement outrés. Jamais ils n'auraient pensé qu'on puisse ainsi défigurer l'avenue Albert, avec pour seule compensation qu'on y verra plus clair (dixit Mr. Degroeve, Bourgmestre de Forest) et qu'on replantera des platanes après les travaux (dixit le Service Spécial d'Etudes de la STIB).



Les habitants sont d'autant plus mécontents qu'ils estiment avoir été trompés : l'enquête publique relative à cette station a eu lieu en juillet 1980, en pleine période de vacances, ce qui les a empêché de faire valoir leur point de vue.

Pourtant, on aurait pu sauver ces arbres et économiser quelques centaines de millions en se limitant à construire une station à un seul niveau dans l'axe du métro de Saint-Gilles. Mais pour ne pas faillir à la tradition, le Ministère des Communications a vu grand et a pensé au jour où se croiseraient deux lignes de métro lourd à la place Albert, alors qu'on aurait pu envisager de laisser le tram 90 en surface et lui faire rejoindre la gare du Midi en longeant le parc de Forest et en suivant l'av. W. Ceuppens et l'av. Fonsny. C'est d'ailleurs la solution qu'Inter-Environnement Bruxelles et l'association pour l'Environnement et l'Habitat du secteur de l'av. Albert avaient proposé en 1980.

Aujourd'hui, les habitants, qui viennent de constituer un nouveau comité dénommé "Altitude sans métro - Canal Albert" sont scandalisés de voir qu'on déploie tant d'énergie à construire une station qui ne sera utilisable que quand on aura réalisé les tronçons de la rue d'Angleterre et du Parvis de Saint-Gilles, bien plus prioritaires. De plus, ils mettent en question la validité du permis de bâtir, car celui-ci impose de pouvoir replanter de grands arbres après les travaux, chose qui ne sera pas possible en regard des plans de

la station, et l'obligation de présenter les plans d'aménagement de la surface avant de commencer les travaux souterrains. A ce jour, pas l'ombre d'une esquisse n'a été réalisée...

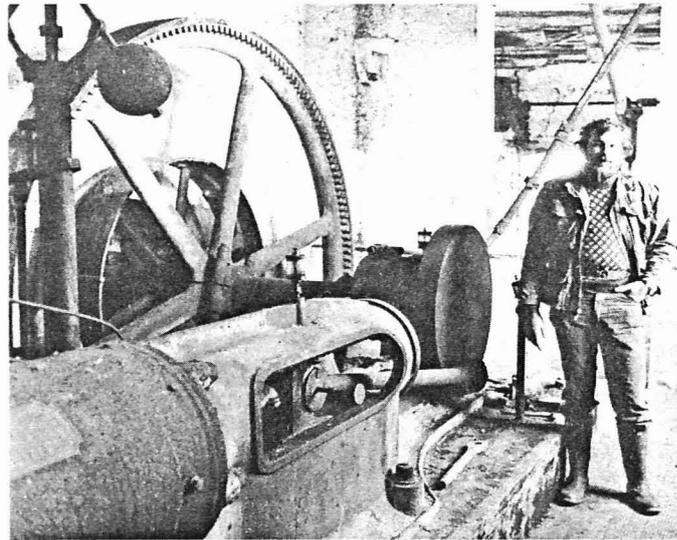
Une fois encore, la bétonneuse du Ministère des Communications tourne rond, quitte à ne pas savoir s'il est opportun de réaliser ces investissements aujourd'hui ; l'essentiel étant sans doute de permettre la réalisation de certains projets immobiliers liés à l'arrivée du métro.

Mais les habitants n'ont pas dit leur dernier mot, ils ont 40 marronniers à venger et comptent bien arriver à faire arrêter les travaux et orienter les projets en fonction de leurs propositions ■

Qui gère le Bois de la Cambre

Monsieur Michel Demaret, Echevin des Espaces Verts et Aires de Jeux à la Ville de Bruxelles, nous signale qu'en ce qui concerne la gestion du Bois de la Cambre c'est bien la Ville de Bruxelles qui est l'autorité chargée de gérer cet espace vert.

Dans notre article, du 1er février "Robinson Canoë" il a été avancé que la gestion était assurée par la Commission du Bois de la Cambre. Cette Commission, nous signale Monsieur Demaret, est, pour certains problèmes, consultée par la Ville et elle a pour rôle d'émettre un avis dans le cadre de dispositions liées entre autres au classement du Bois. Voilà donc démêlé l'écheveau des compétences et des responsabilités qui veillent sur ce grand espace vert ■



Vieilles machines à sauver. L'archéologie industrielle est née il y a une trentaine d'années en Grande-Bretagne. Elle fit ses premiers pas en Belgique dans les années 70. Cette jeune discipline découvre, repère, inventorie, décrit et classe les témoins matériels du patrimoine industriel, de l'outil à la machine en passant par le site. Le *Sabot*

(photo de gauche) est le premier bateau belge construit pour acheminer les produits houillers extraits du Bassin du Centre. Son fond plat lui permettait de franchir des petites écluses. Il offrait un volume maximum pour une surface minimale et jaugeait 70 tonnes. Le *Sabot* avait été construit à Baesrode en 1907. Le moulin à papier et carton

Winderickx à Alseberg fut construit en 1763. Le site où il est implanté est resté intact depuis le 18^e siècle. Ces deux témoins ont remporté la *Dunhill Distinction* 1983. Le premier avait été présenté par Jean-Pierre Gaillez, le second par Jos De Gelas. Les deux lauréats ont reçu chacun un prix de 100 000 F. □

UN DES DERNIERS SITES NATURELS DE L'AGGLOMERATION BRUXELLOISE MENACE

Les riverains du *Kriekenput* et du *Kinsendaël* à Uccle lancent un cri d'alarme pour que cette dernière zone marécageuse naturelle soit à l'abri des appétits des promoteurs immobiliers.

L'ensemble du site du *Kinsendaël* dans le vallon St-Job figure sur la carte des espaces verts à conserver en priorité, tracée par le laboratoire de botanique systématique de l'U.L.B. Un des chercheurs écrit notamment "les divers types de communautés végétales que l'on peut y distinguer, en particulier l'aunaie et la saussaie marécageuse, sont devenus aujourd'hui fort rares dans le périmètre de l'agglomération bruxelloise et apparaissent comme des reliques d'un paysage végétal autrefois largement répandu et qui constitue en quelque sorte le berceau de la ville de Bruxelles".

"Tant comme vestige du passé que comme monument nature, ajoute-t-il, le site *Kriekenput - Kinsendaël* possède donc au moins autant de valeur que tels hôtels de maître de l'architecte Horta ou d'Oultremont, dont la nécessité de préservation s'impose impérieusement pour les architectes-urbanistes".

Et malgré tout, ce site incomparable est réellement menacé. En octobre 1983, le propriétaire, après un échec de la CIBE — quelque 300 protestations de riverains étaient parvenues à la Commune d'Uccle — introduit une demande de permis de bâtir pour plus de 6.000 m² et menace la commune de 80.000.000 de dommages et intérêts...

Le béton va-t-il avoir raison de ce dernier site naturel ? Verra-t-on disparaître les prêles queue de chat, les primevères officinales, les anémones sylvie, les compagnons rouges, les géraniums herbes à Robert, les lychnis fleur de coucou et la gent ailée qui s'y ébat ? Et l'une des dernières sources, la "*Kinsendorre*" appréciée des habitants ?

L'homme doit-il étendre partout le désert sous prétexte de progrès ?

Paul COSYN

UNE SAISON D'HIVER PARTICULIEREMENT NEFASTE A NOS ARBRES

Dans le précédent bulletin, nous avons déjà parlé de la tempête du 27 novembre, où le vent atteignit 152 km/h.

Depuis lors, d'autres tempêtes ont encore été dommageables aux arbres :

- le 3 janvier, vent de 103 km/h.
- le 13 janvier, vent de 103 km/h.
- le 14 janvier, vent de 96 km/h.
- le 16 janvier, vent de 109 km/h.
- le 6 février, vent de 107 km/h.
- le 7 février, vent de 113 km/h.

Le résultat de ces tempêtes répétées avec sol détrempe a été une hécatombe d'arbres. Parmi ces chablis, on compte une majorité de hêtres, en tout quelque 1500 pièces au total...